

PROCES-VERBAL DU 25 OCTOBRE 2004 A 10 HEURES 30

Bureau Délibératif

Rédaction : Sylvie Thouroude
Annick Lebon

LISTE DE PRESENCE

PRESENTS

MM. Bret - président
Dumont
Charrier
Mme Vullien
MM. Touraine
Buna
Jeannot
Reppelin
Darne J.
Colin
Mme Elmalan
MM. Calvel
Duport
Lambert
Malaval
Joly
Crédoz
Abadie
Pillonel
Claisse
Paoli
Bertrand
Barral
Laurent
David
Mmes Vessiller
Mailler

ABSENTS EXCUSES

MM. Collomb
Da Passano
Gerin
Mme Pedrini
MM. Muet
Vesco
Mme Gelas
M. Polga
Mme Guillemot
M. Daclin
Mme Rabatel

ASSISTAIENT A LA REUNION

MM. Ancelet
Caviglia
Chabert
Mme Chambre-Foa
M. Cizeron
Mme Kaercher
MM. Lavinal
Madinier
Mme Minot
M. Quignon
Mme Rebecchi

En remplacement de monsieur le président Collomb excusé, monsieur Bret assure la présidence.

M. LE PRESIDENT ouvre la séance et procède à l'appel nominal.

N° B-2004-2588 - Marchés publics de prestations informatiques dans différents types d'environnement (lots n° 6 et 7) - Avenants de substitution -

N° B-2004-2589 - Fourniture de papier pour l'atelier de reprographie et les services communautaires - Autorisation de signer le marché -

M. COLIN présente les deux dossiers qui n'appellent aucune observation particulière.

Adoptés.

N° B-2004-2590 - Bron - Acquisition d'une parcelle de terrain située 105, avenue Franklin Roosevelt et appartenant à la Société immobilière d'études et de réalisation -

N° B-2004-2591 - Saint Priest - Acquisition d'un immeuble situé 28, avenue de la Gare et appartenant aux conjoints Arnaud -

N° B-2004-2592 - Mions - Acquisition d'une parcelle de terrain située 17, route de Corbas et appartenant à l'association syndicale du lotissement le domaine de Chanteclair -

N° B-2004-2593 - Lyon 8° - Acquisition d'une parcelle de terrain située 303, avenue Berthelot et appartenant au Sytral -

N° B-2004-2594 - Décines Charpieu - Acquisition d'un terrain situé 79, avenue Franklin Roosevelt et appartenant à la copropriété du groupe immobilier 79, avenue Franklin Roosevelt -

N° B-2004-2595 - La Mulatière - Acquisition d'une bande de terrain située 203 à 211, rue de Fontanières et appartenant à Axiade Rhône Alpes, en vue d'un aménagement de voirie -

N° B-2004-2596 - Lyon 3° - Acquisition des biens et droits immobiliers appartenant aux copropriétaires de l'immeuble situé 104 bis, boulevard Pinel -

N° B-2004-2597 - Charbonnières les Bains - Acquisition de deux parcelles situées 2 et 2 A, chemin du Siroux et appartenant, l'une à M. Rolland René, l'autre aux époux Kirkorian -

N° B-2004-2598 - Fontaines Saint Martin - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Prado et appartenant aux époux Charleux -

N° B-2004-2599 - Meyzieu - Acquisition d'un terrain nu situé 18, rue du 8 mai 1945 et appartenant aux époux David -

N° B-2004-2600 - Meyzieu - Acquisition d'un terrain nu situé rue de la République et appartenant à la société Marignan immobilier investissements -

N° B-2004-2601 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue des Moulins et appartenant à la SCIC Habitat Rhône-Alpes -

N° **B-2004-2602** - Lyon 8° - Acquisition de diverses parcelles de terrain situées 307-309, avenue Berthelot et 74-76, rue Saint-Maurice en vue d'un aménagement de voirie -

N° **B-2004-2603** - Meyzieu - Acquisition d'un terrain nu situé rue de la République et appartenant à la société JC Capelli -

N° **B-2004-2604** - Lyon 5° - Acquisition d'un immeuble situé 84, rue Commandant Charcot et appartenant à l'association immobilière du Grand Port et de la rue Commandant Charcot -

N° **B-2004-2605** - Saint Priest - Acquisition des lots n° 129 et 121 dépendant de la copropriété les Alpes située 1, rue Juliette Récamier et appartenant aux époux Assid -

M. BARRAL présente tous ces dossiers qui n'appellent aucune observation particulière.

Adoptés.

N° **B-2004-2606** - Lyon 2° - Acquisition d'un immeuble situé 23, cours de Verdun et 18, place Carnot, dénommé hôtel de Nice et appartenant à M. et Mme Jean-Claude Connut -

Retiré.

N° **B-2004-2607** - Lyon 9° - Cession, à la SERL, de divers biens immobiliers et de lots de copropriétés situés dans les centres commerciaux de la Sauvegarde et du Plateau, 269, avenue Andreï Sakharov et 500, avenue de la Sauvegarde -

Aucune remarque sur ce dossier présenté par **M. DUMONT**.

Adopté.

N° **B-2004-2608** - Vaulx en Velin - Pôle de loisirs du Carré de Soie - Cession, à la SNC Alta Marigny, de terrains situés avenue de Bohlen -

Retiré.

N° **B-2004-2616** - Chassieu - Boulevard du Raquin - Libération de diverses parcelles de terrain communautaires - Indemnisation de divers locataires, exploitants-agricoles -

N° **B-2004-2617** - Jonage - Cession, à la SERL, d'un terrain communautaire situé Chemin des Poteaux lieu-dit Velin Sud -

N° **B-2004-2618** - Lyon 3° - Libération de l'immeuble communautaire situé 127, boulevard Vivier Merle - Indemnisation de la société Méliodon Farec, locataire-commerçante -

N° **B-2004-2619** - Champagne au Mont d'Or - Revente, à la Commune, d'une propriété située 7, place Ludovic Monnier -

N° **B-2004-2620** - Lyon 9° - Cession, à la la SCI EFF2, d'une parcelle de terrain nu située 12, 14, 16, rue Mouillard et d'un volume n° 1 ayant pour assiette foncière une parcelle de terrain située 134, avenue du 25° RTS -

N° **B-2004-2621** - Lyon 3° - Agents de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) et gardiennage - Autorisation de signer un marché de prestations de services -

N° **B-2004-2622** - Lyon 3° - Curage et vidange des réseaux privatifs - Autorisation de signer un marché de prestations de service -

N° **B-2004-2623** - Lyon 3° - Télésurveillance et interventions pour le gardiennage des biens immobiliers - Autorisation de signer un marché de prestations de service -

N° **B-2004-2624** - Lyon 7° - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire, de démolir ainsi qu'une déclaration de travaux -

N° **B-2004-2625** - Oullins - Revente, à la Commune, d'un immeuble situé 63, rue Narcisse Bertholey -

N° **B-2004-2626** - Lyon 2° - Cession, à la SARL Lyon République d'un volume déclassé rue Tupin et rue Grolée -

N° **B-2004-2627** - Lyon 3° - Hôtel de Communauté - Maintenance de la gestion technique centralisée (GTC) - Autorisation de signer un marché de prestations de services -

N° **B-2004-2628** - Maintenance des portes automatiques - Autorisation de signer un marché de

N° **B-2004-2629** - Lyon 3° - Hôtel de Communauté - Maintenance des systèmes de contrôle d'accès - Autorisation de signer un marché de prestations de service -

N° **B-2004-2630** - Maintenance des portes et portails motorisés - Autorisation de signer un marché de prestations de service -

N° **B-2004-2631** - Restructuration du restaurant - Assistances technique et pédagogique - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert -

M. DUMONT présente les rapports énoncés ci-dessus.

Concernant le dernier dossier, **M. LE PRESIDENT** fait remarquer le montant important du budget global de l'opération estimé à 3,2 M€ TTC.

M. DARNE explique que les services ont étudié très sérieusement différents scénarios, comme celui de construire un nouveau restaurant à l'extérieur de l'hôtel communautaire. La solution retenue est celle qui permet à la fois d'être aux normes d'hygiène et de sécurité et de garder le restaurant intra-muros.

Adoptés.

N° **B-2004-2609** - Convention de coopération décentralisée entre Porto-Novo (Bénin) et la Communauté urbaine - Renouvellement -

M. JOLY présente le dossier.

M. PILLONEL précise que les prestations des fonctionnaires entrent en déduction de l'investissement de la Communauté dans cette opération, ce qui veut dire que c'est une affaire qui n'engage pas beaucoup financièrement la Communauté urbaine.

M. DAVID fait remarquer que Porto-Novo est une ville et non pas une agglomération et, par conséquent, il souhaite savoir si la ville de Lyon participe également au mouvement.

Par ailleurs, en dépassant le cas de cette coopération entre la Communauté urbaine et la ville de Porto-Novo, il demande comment peut être menée une réflexion sur une coordination des actions que peuvent mener des communes de la Communauté urbaine avec des communes du territoire béninois. Sa question est intéressée car Saint Germain au Mont d'Or est en train de mener un projet de partenariat et il y a donc une question de cohésion derrière cette question générale.

M. LE PRESIDENT répond que c'est une problématique qui est partagée par tous et qui a été constatée dans d'autres villes. Il demandera à monsieur Daclin de répondre à monsieur David et cette question pourrait être abordée lors de l'examen de futurs projets de décisions identiques.

Adopté.

N° B-2004-2610 - Réseau d'assainissement de la Communauté urbaine -Travaux d'installation de onze stations de mesure de métrologie - Autorisation de signer un marché -

Aucune observation n'est formulée sur ce dossier présenté par **Mme ELMALAN**.

Adopté.

N° B-2004-2611 - Mise en place d'un réseau de mesure permanente des bruits urbains - Individualisation d'autorisation de programme -

N° B-2004-2612 - Environnement et développement durable - Actions de mise en valeur des politiques communautaires - Fonds de concours versés aux partenaires pour l'année 2004 -

Mme VESSILER présente ces deux dossiers.

A propos du dossier n° B-2004-2611, **M. COLIN** a l'impression que cette action se cumule au niveau de la compétence avec Acoucity et il se demande si elle ne se juxtapose pas à un certain moment.

MME VESSILER répond qu'il ne s'agit bien sûr pas de doubler puisque Acoucity est l'association qui gère l'observatoire de l'environnement sonore de la Communauté. Mais c'est, au contraire, sans doute à Acoucity que seront confiées l'exploitation et la gestion de cet observatoire permanent du bruit.

Il est important de noter qu'il n'y a pas de tel dispositif aujourd'hui dans l'agglomération. Des mesures de bruit temporaires sont faites avec des appareils de mesures dont dispose Acoucity, il y a un dispositif de modélisation du bruit dans le cadre d'un projet européen, GIpSyNOISE, qui est un calcul du bruit en fonction des données de trafic sur les infrastructures mais il s'agit de calcul.

Par ailleurs, Acoucity fait, en collaboration avec les services de l'urbanisme, des diagnostics acoustiques de quartiers où des mesures sont faites, les riverains sont interviewés sur leur perception du bruit, etc. mais le dispositif dont il s'agit dans le dossier est tout à fait autre chose : il s'agit de points de mesure permanents installés sur une trentaine de sites dans l'agglomération.

Il faut le comparer au dispositif de Coparly en matière de mesure de la qualité de l'air. Il y aura un suivi pérenne dans le temps de l'environnement sonore de l'agglomération lyonnaise. C'est un dispositif de connaissance et d'aide à la décision pour les problèmes de bruit qui sont une des préoccupations majeures des habitants.

M. LE PRESIDENT propose, lors d'un prochain bureau délibératif, de présenter ce dispositif qui répondra plus complètement aux questions de chacun.

Adoptés.

N° B-2004-2613 - ZAC Centre Tassin - Garantie d'emprunt accordée à la SERL - Retrait de la décision n° B-2004-2448 en date du 13 septembre 2004 -

N° B-2004-2614 - Garanties d'emprunts accordées à des SA d'HLM -

M. BERTRAND présente les deux dossiers.

A propos du dossier n° B-2004-2614 et du niveau des taux d'emprunts, **M. DARNE** souhaiterait pouvoir examiner avec la SERL comment elle pourrait emprunter à des conditions qui se rapprochent davantage de celles de la Communauté urbaine.

M. LE PRESIDENT fait remarquer qu'il s'agit d'une observation qu'il a été amené lui-même à faire pour des dossiers de communes avec la SERL.

M. DARNE ajoute que cela a une conséquence sur le coût des portages fonciers et il est sans doute possible d'obtenir de meilleures conditions. En effet, chaque société indépendante n'obtient pas forcément les mêmes taux que la Communauté urbaine. Cela peut poser un problème juridique également et c'est pourquoi il demande une rencontre entre la direction des finances de la Communauté et les SEM pour trouver une solution pour réduire le coût des intérêts, notamment sur les ZAC, car les taux pratiqués à ce jour alourdissent les coûts d'opération et il lui semble qu'il y a des possibilités intéressantes.

Adoptés.

N° B-2004-2615 - Etudes spécialisées sur les transports collectifs - Avenant n° 1 -

M. ABADIE présente ce dossier qui n'appelle pas d'observation particulière.

Adopté.

N° B-2004-2632 - Marché public pour l'acquisition de titres de transport pour les déplacements des personnels et des élus - Avenant n° 1 -

M. CREDOZ présente le dossier.

M. LE PRESIDENT fait remarquer qu'il s'agit d'un sujet sensible et il y a eu une remarque dans ce sens lors de la dernière séance du Conseil.

M. JOLY est d'accord sur le fond du dossier mais il est contre le titulaire du marché qui, à son sens, ne rend pas les services attendus.

Adopté.

N° B-2004-2633 - Champagne au Mont d'Or - Espace Kennedy-Juttet-Jean-Marie Michel - Rue de la Mairie - Réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive - Convention avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) - Mise à disposition de terrains communaux - Convention avec la Commune - Conditions de paiement de la redevance d'archéologie préventive -

Aucune observation n'est formulée sur ce dossier présenté par **M. ABADIE**.

Adopté.

N° B-2004-2634 - Lyon 3°, Lyon 8° - Mission Lyon 8° - Moncey-Voltaire - Mission d'assistance opérationnelle - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert -

Aucune observation n'est formulée sur ce dossier présenté par **M. BUNA**.

Adopté.

N° B-2004-2635 - Bron - Quartier Parilly - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2004 -

N° B-2004-2636 - Meyzieu - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2004 -

N° B-2004-2637 - Feyzin - Les Vignettes Figuières - Place des Vignettes - Lancement des études de maîtrise d'oeuvre - Individualisation d'autorisation de programme partielle -

N° B-2004-2638 - Rillieux la Pape - Zone d'activités de Sermenaz - Réalisation des voiries, des espaces verts et des réseaux divers - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre -

Aucune observation n'est formulée sur ce dossier présenté par **M. CHARRIER**.

Adoptés.

N° B-2004-2639 - Quartiers du contrat de ville - Gestion sociale et urbaine de proximité - Participations aux actions présence tranquillité et propreté mises en oeuvre par Arradep - Convention - Participation financière -

M. CHARRIER présente ce dossier.

M. DAVID demande dans quelle instance a été décidée la liste des quartiers concernés par cette dernière action.

M. CHARRIER explique que cela a d'abord été contractualisé avec les collectivités et les autres partenaires. Cela répond à une demande des organismes HLM et des diverses communes concernées et ce, à partir d'un diagnostic sur les problèmes de sécurité qui peuvent se fixer dans ces quartiers et l'instance qui décide est la Communauté urbaine.

M. DAVID demande d'où vient l'initiative.

M. CHARRIER répond que l'initiative vient des sociétés HLM.

Adopté.

N° B-2004-2640 - Vaulx en Velin - Avenues Gabriel Péri et Salvador Allende - Aménagement - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Composition de la commission composée en jury -

N° B-2004-2641 - Sainte Foy lès Lyon - Rue Sainte Barbe - Création d'une voie nouvelle - Travaux de voirie, d'assainissement et d'adduction d'eau potable - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert -

N° B-2004-2642 - Val de Saône - Dégâts d'orages de juillet et août 2004 - Individualisation d'autorisation de programme -

N° B-2004-2643 - Lyon 2° - Lyon-Confluence - Carrefour Pasteur - Etude d'assistance pour l'animation et la coordination des maîtres d'ouvrage du secteur Pasteur - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert -

Aucune observation n'est formulée sur ce dossier présenté par **M. PILLONEL**.

Adoptés.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures 30.